



Février 2011

Groupe de travail Ressources numériques

Rapport intermédiaire

pour diffusion publique

Rédigé par Maryline Monnerat

TABLE DES MATIERES

1	Présentation générale.....	2
1.1	Objectifs	2
1.2	Composition du groupe de travail.....	2
2	Problématique des ressources numériques.....	2
2.1	Typologie des ressources numériques.....	3
2.1.1	Livres numériques	3
2.1.2	Livres sonores	3
2.1.3	Ouvrages de référence.....	4
2.1.4	Presse	4
2.1.5	Autoformation	4
2.1.6	Musique.....	4
2.1.7	VoD	5
2.2	Les bibliothèques publiques et l'offre numérique.....	5
2.2.1	Le point en Suisse romande.....	5
2.2.2	Ailleurs.....	6
3	Discussions et réflexions du groupe	6
3.1	Fonder un consortium ?	6
3.2	D'un cahier des charges à une grille d'évaluation	7
3.3	Service suisse aux bibliothèques	7
3.4	Prestataires	7
3.5	Quid des ressources gratuites?.....	7
3.6	Terminaux de lecture.....	8
3.7	Qui fait quoi, comment, avec quelles ressources?	8
4	Conclusions provisoires.....	9
5	Annexe	10
5.1	Sites web mentionnés dans le rapport	10

1 Présentation générale

Le comité romand de la Communauté de travail des bibliothèques suisses de lecture publique (CLP) a constitué un groupe de travail (GT) ad hoc chargé de réfléchir à l'offre numérique des bibliothèques et en particulier à ce qui pourrait être mis en commun au niveau de la Suisse romande pour créer un portail d'accès à des ressources électroniques dédié aux bibliothèques publiques ou scolaires, quelle que soit leur taille.

1.1 Objectifs

L'objectif principal est de faciliter l'accès aux ressources électroniques, y compris sur le plan financier, à l'ensemble des bibliothèques membres de la CLP.

De manière plus générale, il est de soutenir les bibliothèques de Suisse romande dans l'introduction de services en adéquation avec l'évolution des usages dans la société.

1.2 Composition du groupe de travail

Le groupe est formé de membres du comité de la CLP: Béatrice Perret Anadi, Laure Peyraud, Isabelle Probst-Stucki et Laurent Voisard, ainsi que de représentants d'autres bibliothèques de Suisse romande: Florent Dufaux, des Bibliothèques municipales de Genève et Fanny Torrent, de la Médiathèque Valais. Il comprend également Maryline Monnerat, engagée pour rédiger les procès-verbaux ainsi que les rapports intermédiaire et final. Le groupe s'est réuni quatre fois entre octobre 2009 et juin 2010.

2 Problématique des ressources numériques

L'informatique a induit de nouvelles pratiques dans le monde des bibliothèques. Internet et la numérisation¹ leur ont donné un coup d'accélérateur supplémentaire. On peut sans hésiter parler d'une rupture technologique forte, dont une des conséquences est l'émergence de nouvelles ressources documentaires.

Les bibliothèques se sont de tous temps adaptées aux changements technologiques, en ont tiré parti et ont souvent fait preuve d'innovation. Elles ont informatisé leurs catalogues, mis en place des systèmes intégrés de gestion de leurs collections et développé des normes efficaces pour échanger entre elles des données bibliographiques. Les ressources numériques y ont été introduites dès les années 1980 sous forme de bases de données bibliographiques, disques compacts et cédéroms, complétées dans les années 1990 par les revues distribuées en format électronique.

Il est vrai que ce type de ressources – périodiques électroniques et bases de données en plein texte – sont avant tout l'apanage des bibliothèques universitaires, cependant, les bibliothèques publiques sont aujourd'hui également concernées au premier chef. La musique se dématérialise, la presse généraliste se diffuse via le Web et il ne se passe pas une semaine sans qu'on évoque la problématique du livre numérique.

¹ Une définition simple de la numérisation est la transformation d'un signal analogique en un signal numérique, c'est-à-dire un système binaire formé de chaînes complexes de 0 et de 1.

C'est dans ce contexte que s'est établi le groupe de travail de la CLP. Il est en effet crucial que les bibliothèques publiques de Suisse romande se positionnent par rapport à cette nouvelle donne et s'intéressent à l'offre de ressources numériques en ligne. Elles doivent être en mesure de suivre l'évolution technologique, de connaître ce qui existe et à terme de proposer, si c'est leur souhait, ces ressources à leurs utilisateurs.

La problématique sous-jacente est la place et le rôle que les bibliothèques publiques occupent dans ce paysage façonné par la technologie, avec la crainte légitime de perdre leur place de médiateurs entre les documents et les lecteurs.

2.1 Typologie des ressources numériques

Une bibliothèque de lecture publique qui voudrait proposer des ressources numériques à ses lecteurs a devant elle un large éventail de possibilités. En voici un aperçu sommaire, dans un jargon souvent teinté d'anglicismes, ce domaine étant à un stade plus avancé outre-Manche et outre-Atlantique.

2.1.1 Livres numériques

Les livres numériques ou *e-books* sont la version dématérialisée du livre classique en papier². Ils sont diffusés via des sociétés en ligne telles que, pour en citer quelques-unes, Amazon et Barnes & Noble dans le monde anglophone, Numilog, Eden, E-Plateforme³, dans le monde francophone. Il s'agit ici d'une offre commerciale, donc payante.

Pour les livres numériques gratuits, il faut se tourner vers les ouvrages tombés dans le domaine public, disponibles grâce à des projets de numérisation initiés par les pouvoirs publics (Gallica, Europeana), par des privés (Projet Gutenberg) ou par des partenariats public-privé, tels que ceux conclus par Google avec des bibliothèques. C'est le fameux et controversé projet Google Recherche de Livres ou *Google Book Search*, auquel se sont jointes jusqu'à présent deux bibliothèques francophones: la Bibliothèque cantonale et universitaire du canton de Vaud et la Bibliothèque municipale de Lyon.

En outre, il existe une pléthore d'initiatives originales mais dissimulées dans les méandres du Web invisible: des passionnés, individuels ou collectifs, qui développent des sites où ils mettent à disposition – gratuitement ou non – des textes d'auteurs, des écrivains méconnus qui diffusent leurs œuvres à compte d'auteur sur le Web, des petites associations de niche, qui diffusent leurs contenus numérisés, des auteurs de bandes dessinées, qui montrent leurs œuvres sur des blogs. Le livre numérique peut donc parvenir aux lecteurs par des voies très diverses.

2.1.2 Livres sonores

Les livres audio, disponibles sur CD depuis belle lurette, connaissent aussi la conversion en fichiers numériques. Sur le marché francophone du livre sonore, on trouve les acteurs suivants (sélection): Librairie Audible (www.audible.fr), Librairie Numilog (www.numilog.com/livreaudio.asp), Editions Le livre qui parle

² «L'expression 'livre numérique' est polysémique aussi bien en français qu'en anglais (*e-book*). Elle est employée pour désigner le terminal de lecture (*reader*) mais également l'ouvrage dématérialisé». Cette explication éclairante est de Ruth Martinez, auteur de l'article «L'offre de livres numériques en 2010: aspects techniques» in *Documentaliste – Sciences de l'information*, mai 2010, vol. 47, n°2, p. 34.

³ Numilog est une filiale d'Hachette Livre depuis mai 2008, Eden regroupe les éditions Flammarion, Gallimard et La Martinière, tandis qu'E-Plateforme a été lancé par Editis, deuxième groupe d'édition français.

(www.lelivrequiparle.com), Editions Livraphone (www.livraphone.com), Editions Gallimard (www.ecoutezlire.gallimard.fr).

Pour les ressources gratuites, on peut mentionner www.litteratureaudio.com, où l'on peut entendre des textes du domaine public, www.utopod.ch, spécialisé dans la science-fiction et la fantasy ou encore www.sheherazade.ch, qui propose des enregistrements d'auteurs suisses qui lisent leurs propres écrits.

2.1.3 Ouvrages de référence

Il s'agit des dictionnaires, encyclopédies, annuaires et recueils dont l'accès en ligne s'est désormais généralisé.

2.1.4 Presse

Il s'agit d'un domaine très vaste et changeant. En effet, Internet a profondément bouleversé le monde de la presse qui dès lors se cherche un nouveau modèle. Les quotidiens oscillent entre gratuité et offre payante, avec toutes sortes de variantes intermédiaires. De nouveaux acteurs sont apparus comme Google News ou Yahoo News, sérieux concurrents des journaux établis.

Dans les années 2000, des journaux exclusivement en format électronique voient le jour; en France, on peut citer Rue89 (www.rue89.com), lancé par d'anciens journalistes de *Libération*, et Mediapart (www.mediapart.fr), fondé par Edwy Plenel, ancien directeur de rédaction du *Monde*. Le premier est gratuit, l'autre payant.

La plupart des bibliothèques spécialisées (Universités, Hautes écoles) mais aussi certaines bibliothèques publiques (Médiathèque Valais, Bibliothèques municipales de Genève) sont abonnées à des agrégateurs de presse tels que Swissdox (www.swissdox.ch) et Europresse (<http://europresse.com>), qui regroupent journaux et revues suisses et européennes, archives comprises. Ces abonnements sont réputés pour leur cherté.

Un nombre croissant de journaux se sont lancés⁴ dans la numérisation de leurs archives. C'est ainsi que l'on peut désormais consulter sur www.letempsarchives.ch tous les numéros de *La Gazette de Lausanne*, du *Journal de Genève* et du *Nouveau Quotidien*. Les archives de *L'Impartial* et de *L'Express* font l'objet d'un projet de similaire, dont l'achèvement est prévu pour 2012.

2.1.5 Autoformation

Les grandes ressources en autoformation, notamment en langues, effectuent une transition du cédérom à Internet, sur abonnement. Il s'agit également d'un vaste domaine, partagé à nouveau entre offres payantes et offres gratuites caractérisées par une qualité très variable. Le catalogue de CAREL fournit un bon aperçu des offres destinées aux bibliothèques(www.bpi.fr/fr/professionnels/carel/catalogue.html). Pour le pendant gratuit, <http://autoformation.wordpress.com> peut être cité comme «sitothèque» sérieuse de ressources numériques d'autoformation.

2.1.6 Musique

L'idée de prêter des disques, vinyles, puis compacts, a été révolutionnaire en son temps. Aujourd'hui, les discothèques sont confrontées à une baisse de fréquentation et les supports audiovisuels sortent moins de leurs bacs qu'avant. La trinité Internet – numérisation – lecteur MP3 a porté un coup dévastateur au marché du disque et indirectement aux discothèques. Les mélomanes peuvent maintenant acheter leur

⁴ Avec le concours des Bibliothèques nationale et cantonales, de divers mécènes et entreprises.

musique en ligne avec la plus grande facilité, sans parler du téléchargement illégal, qui fait les beaux jours d'un certain nombre d'internautes malgré les tentatives de museler ce procédé.

Par ailleurs, la musique existe sous une forme de plus en plus volatile: quantité de sites et de webradios gratuites proposent de la musique en *streaming*, transformant son ordinateur en un inépuisable juke-box. Cette dématérialisation conduit à une manière inédite de consommer la musique, surtout chez les plus jeunes auditeurs, qui ont grandi avec l'iPod et consorts.

Ceci dit, il existe également des discothèques numériques en ligne destinées aux bibliothèques, telles que Naxos (www.naxos.com). La Bibliothèque de la Ville de la Chaux-de-Fonds est cliente de ce service depuis l'automne 2009.

2.1.7 VoD

Cet acronyme signifie *Video on Demand*, c'est-à-dire, vidéo à la demande. Le principe est similaire à celui de la musique en ligne: des fournisseurs – chaînes de télévision, opérateurs de téléphonie et de radio-télévision, sociétés de location de films – proposent leur catalogue en ligne. L'utilisateur télécharge le programme qu'il veut voir moyennant une somme assez modeste. Suivant le type de programme (documentaire, fiction etc.), il peut avoir le choix entre une location (entre 24 et 48h) ou un achat du programme choisi. Ici encore, il est facile pour l'internaute lambda de s'approvisionner gratuitement, mais en flirtant parfois dangereusement avec l'illégalité.

Certaines bibliothèques, notamment en France, se sont abonnées à des plateformes de VoD, principalement artevod (www.artevod.com) et l'Institut national de l'audiovisuel (www.ina.fr), mais aussi à celles d'opérateurs de télécommunications et proposent ce service à leurs usagers.

On le voit bien, les ressources numériques qui pourraient être mises à disposition par les bibliothèques via leurs sites Web sont multiples et variées. Une telle abondance pose la question du choix (que choisir et comment?) et de la pertinence d'offrir telle ressource plutôt qu'une autre.

2.2 Les bibliothèques publiques et l'offre numérique

2.2.1 Le point en Suisse romande

En Suisse romande, les bibliothèques ne se sont pas encore précipitées sur les ressources numériques en ligne. L'heure est à la réflexion et à l'étude. Cependant, certaines se sont lancées, comme la Bibliothèque de la Ville de la Chaux-de-Fonds avec Naxos. La Bibliothèque de Carouge prête depuis cette année des livres numériques. Les Bibliothèques municipales de Genève ont fait une demande de crédit pour l'acquisition de liseuses et l'abonnement à la plate-forme Numilog.

On constate que les bibliothèques publiques d'une certaine importance sont intéressées et prêtes à franchir le pas. La question de l'accès aux ressources numériques se pose plutôt pour les petites bibliothèques, communales et scolaires, dont les moyens en argent et en personnel sont limités. Il est du reste légitime de se demander si l'introduction de ce type de ressources est pertinent pour ces petites institutions et correspond à leurs attentes.

2.2.2 Ailleurs

La France est un grand pays, uni par une langue commune, il n'est donc pas surprenant que la problématique des ressources numériques en bibliothèques publiques ait quelques longueurs d'avance. Dans le cadre des recherches effectuées par les membres du GT, certaines bibliothèques ont été repérées, notamment la Bibliothèque du Chesnay (www.labibliothequeduchesnay.fr) et la médiathèque de Dole (http://www.dole.org/medias/medias.aspx?INSTANCE=exploitation&PORTAL_ID=general_portal.xml). On peut y ajouter la Bibliothèque de Troyes (www.mediathèque-agglo-troyes.fr) et la Bibliothèque de Limoges (<http://www.bm-limoges.fr>). Toutes ces institutions proposent déjà un éventail varié de ressources numériques: e-books, autoformation, musique, VoD, activités éducatives pour les enfants, etc.

En Suisse alémanique, quatre bibliothèques⁵ offrent à leurs lecteurs des ressources numériques en ligne: la Bibliothèque cantonale de Saint-Gall (www.sg.ch/home/kultur/kantonsbibliothek.html), la Bibliothèque cantonale de Bâle-Campagne (www.kbl.ch), la Bibliothèque cantonale et municipale de Zoug (www.bibliothekzug.ch/de) et la Bibliothèque municipale de Berthoud (www.digitale-bibliothek-burgdorf.ch). Le *Bibliotheksverband Region Luzern* (www.bvl.ch/index.php), qui regroupe huit bibliothèques de l'agglomération lucernoise, sera prochainement le cinquième à proposer ces nouveaux services.

En Angleterre, plus spécifiquement dans l'Est londonien, des bibliothèques d'un genre nouveau ont fait leur apparition au début des années 2000. On les appelle *Ideastores*, littéralement les magasins d'idées (www.ideastore.co.uk). Ces bibliothèques ont misé sur une intégration géographique dans le tissu urbain, on les retrouve ainsi dans des lieux de grand passage, à proximité des arrêts des transports publics et tout près, voire même à l'intérieur de centres commerciaux. En plus de l'offre classique d'une bibliothèque, elles proposent un grand nombre d'activités: cours pour différentes tranches d'âges, ateliers, lectures, etc. et ne sont pas en reste par rapport aux ressources numériques. Il y est par exemple possible d'emprunter des livres numériques et des livres sonores.

3 Discussions et réflexions du groupe

Le groupe de travail s'est trouvé face à un vaste champ à défricher. Une question, et pas des moindres, a été de clarifier «le produit final» du GT: une plate-forme d'accès à des ressources numériques pour les bibliothèques, hébergée sur le site de la CLP ou sur un site dédié? un ensemble d'informations sur le sujet? un consortium au niveau romand? un catalogue de ressources pour les bibliothèques romandes? Cette interrogation initiale n'a pas encore trouvé de réponse définitive, mais elle a suscité des discussions nourries et constructives.

Les points qui suivent témoignent des réflexions du GT et des pistes qui ont été explorées.

3.1 Fonder un consortium ?

L'idée de mettre sur pied un consortium pour la Suisse romande n'est pas retenue étant donné qu'il en existe déjà un en France, ouvert et accessible à la Suisse.

CAREL (Consortium pour l'acquisition de ressources électroniques en ligne) a été lancé par la BPI (Bibliothèque publique d'information) à Paris dans le but de faciliter

⁵ Cette information se trouve sur le site www.onleihe.ch/index.php

l'introduction des ressources numériques en bibliothèques de lecture publique. Le site de la BPI (www.bpi.fr/fr/professionnels/carel.html) fournit des informations claires et détaillées: mode d'emploi, catalogue, retours d'expérience, enquêtes, liste des nouveaux titres, etc. Il n'y a pas d'adhésion formelle à CAREL, il suffit à la bibliothèque de mentionner CAREL et de prévenir le consortium de sa commande par un formulaire. L'avantage pour un établissement de passer par CAREL est qu'il peut ainsi obtenir un rabais de 5 à 20% auprès des prestataires ayant passé un accord avec le consortium.

3.2 D'un cahier des charges à une grille d'évaluation

Les discussions du groupe de travail ont conduit à l'idée de rédiger un cahier des charges en vue de négociations avec des prestataires de ressources numériques. Ce document liste les attentes, demandes et exigences en termes de contenus, de formats, d'accès, d'intégration aux SIGB et aux sites Web des établissements clients, d'interactivité, d'abonnement, de maintenance et de formation des abonnés.

Au cours du processus d'élaboration, les membres du GT se sont rendu compte que cela ne peut se faire sans un organisme de coordination, rôle qui serait très vraisemblablement dévolu à la CLP. Or, la charge de travail en résultant nécessiterait la création d'un nouveau poste, ou en tout cas d'un mandat. En outre, cette démarche s'apparente très fortement au travail accompli par CAREL.

Ce constat amène à reconsidérer le cahier des charges et à le voir plutôt comme une grille permettant l'évaluation des fournisseurs de ressources numériques.

La démarche entamée avec le cahier des charges n'a pas été faite en vain: elle aura permis de cerner les attentes du GT et de prendre la mesure des multiples paramètres dont il faut tenir compte.

3.3 Service suisse aux bibliothèques

Le Service suisse aux bibliothèques (SSB) commercialise DiViBib (*Digitale Perspektiven für öffentliche Bibliotheken*, en français: perspectives numériques pour les bibliothèques publiques) à l'intention des bibliothèques alémaniques⁶. DiViBib est une société allemande qui propose un catalogue de ressources numériques variées (livres, livres audio, musique, vidéo) aux bibliothèques. Le SSB, davantage actif et ancré outre-Sarine, ne commercialise pas de pendant francophone à DiViBib pour la Suisse romande.

3.4 Prestataires

Le groupe de travail dispose d'une première liste de prestataires, qui doit être actualisée et étoffée. Il est à cet égard vivement conseillé de consulter le catalogue de CAREL et de faire un tour des bibliothèques françaises abonnées à des ressources numériques en ligne. On ne peut en outre pas faire l'économie d'un travail d'analyse de ces divers fournisseurs.

3.5 Quid des ressources gratuites?

Le GT mentionne dans ses objectifs initiaux de recenser et d'évaluer les ressources numériques payantes mais aussi les gratuites. Au cours des réunions, cette idée a été plusieurs fois évoquée, avec sinon l'inconvénient, tout du moins la nécessité

⁶ Pour le moment, quatre bibliothèques sont abonnées, ce sont celles mentionnées au point 2.2.2.

d'une maintenance suivie et régulière des liens. Dès lors, une participation concertée des différentes bibliothèques romandes serait souhaitable, voire indispensable afin d'optimiser les efforts, de mutualiser les connaissances et d'enrichir ainsi le catalogue des ressources gratuites. Les thèmes à veiller pourraient être répartis entre les différents bibliothécaires volontaires et la collaboration se déroulerait selon des lignes directrices convenues avec la CLP.

3.6 Terminaux de lecture

Le marché des liseuses, tablettes, *readers*, selon comment on choisit de les appeler⁷, est en pleine mutation. Il y a actuellement beaucoup de concurrents sur le marché: Amazon, Sony, Barnes and Noble, Bookeen, Irex, pour ce qui est des liseuses *stricto sensu*; Apple, avec l'iPhone et l'iPad, Nintendo, avec la console DSi XL, pour ce qui est des appareils⁸ polyvalents. On peut légitimement penser que l'offre va encore beaucoup évoluer et que certaines marques vont être éliminées de la course. Selon Florent Dufaux, il est même vraisemblable que les liseuses disparaissent au profit des *smartphones* (iPhone en tête) qui vont continuer de se perfectionner. La tendance vers un appareil qui fait tout est très forte.

Par conséquent, un certain nombre de questions se posent. Premièrement, les bibliothèques devraient-elles s'équiper et prêter des liseuses? Certains établissements ont fait ce choix (cf. Carouge), mais si «tout le monde» possède un appareil de lecture, cet achat deviendrait redondant pour les bibliothèques. Le prêt de ces objets suscite également des interrogations: faudrait-il réclamer une caution à l'emprunteur étant donné le prix relativement élevé des appareils et le risque de dommages? Enfin, quel appareil acheter? Actuellement, aucun ne réunit à lui seul le meilleur de tous les critères escomptés: lisibilité et confort, autonomie, connectivité, poids, taille de l'écran, formats ouverts ou propriétaires, réseau, etc.

A noter que le GT possède un tableau comparatif de ces appareils, daté de mai 2010, établi par les Bibliothèques municipales de Genève.

3.7 Qui fait quoi, comment, avec quelles ressources?

Cette question se pose de manière inévitable. L'idée de créer une plate-forme d'accès à des ressources numériques coordonnée par la CLP et celle d'endosser un rôle de consortium au niveau romand ont été pour l'instant écartées du fait de l'investissement trop important qu'elles exigent. Cependant, même si l'aboutissement des travaux du groupe consiste à recenser et à présenter les ressources existantes à l'intention des bibliothèques, et à les aider ainsi à faire des choix éclairés, cette tâche exige un travail de modération et de remise à jour régulière, mais aussi un outil de diffusion et de communication.

Lors de la dernière réunion du groupe de travail le 17 juin 2010, le GT a discuté de l'outil informatique adéquat. Une solution intéressante serait de créer un wiki, qui pourrait être rattaché au site de la CLP ou exister indépendamment. Le wiki est un site Web dont les pages sont modifiables par tout ou partie des visiteurs du site. Il

⁷ Le fait qu'on ne sait pas encore toujours très bien comment nommer ces appareils n'est-il d'ailleurs pas le signe d'une technologie qui se cherche encore?

⁸ «La commission française de terminologie définit le terminal de lecture comme un support électronique en forme de tablette comportant une mémoire vive et permettant la lecture d'un texte sur écran. Liseuse (utilisant le procédé d'encre électronique), tablette (écran rétroéclairé) voire ardoise (...): la terminologie pour désigner ce terminal évolue et emprunte dans ses dernières versions à un vocabulaire désuet». Passage de l'article de Ruth Martinez, *op. cit.*

permet ainsi l'écriture et l'illustration collaboratives de documents⁹ et présente l'avantage d'être un outil relativement simple à utiliser.

Florent Dufaux se propose d'élaborer une maquette de wiki et les membres du GT réfléchissent à la répartition des sujets pour la rentrée. Ceci dit, il faut, comme on l'a mentionné plus haut, penser à la gestion sur le long terme, au travail de rédaction, de modération et de maintenance, aux modalités de la contribution participative (voir le point 3.6). Il faut donc déterminer si les forces de travail existantes sont suffisantes, et le cas échéant, estimer précisément les besoins en temps, en argent et en personnel nécessaires.

4 Conclusions provisoires

Ce rapport intermédiaire est l'opportunité de faire le point sur l'avancée du groupe de travail dans la problématique de l'accès aux ressources numériques en ligne dans les bibliothèques publiques de Suisse romande. Après une première phase de tâtonnement et de confrontation d'idées, certaines pistes mais aussi certaines contraintes se dessinent. Ainsi, on se rend compte qu'il sera difficile sinon impossible de poursuivre les activités sans y apporter des ressources, principalement humaines et financières.

La prochaine étape pour le groupe de travail est d'éprouver ses idées à la pratique: créer un outil de communication et de partage, trouver des prestataires de ressources numériques pertinents.

En guise de conclusion (provisoire!), il est opportun de dire encore un mot à propos des compétences requises par la technologie. Il ne faut pas sous-estimer les nouveaux savoir-faire et connaissances que demande l'implémentation de ressources numériques en ligne dans les bibliothèques scolaires et publiques d'une part pour les usagers, mais aussi, bien évidemment, pour les professionnels, qui doivent être formés et suffisamment confortables avec ces nouveaux services pour pouvoir les expliquer et les promouvoir auprès de leurs lecteurs.

Comme l'écrit Franck Smith¹⁰, «L'impératif de transversalité au sein des structures documentaires que renforce l'arrivée du livre électronique impose aux professionnels des bibliothèques et de la documentation de savoir mener une veille à la fois technologique, commerciale et documentaire et d'identifier leurs besoins de formation continue pour cerner le livre électronique dans toute sa complexité et, bien entendu, de savoir accompagner les usagers dans leur utilisation de cette prestation documentaire nouvelle».

⁹ Définition tirée de Wikipédia, illustration parfaite et la plus connue du wiki! <http://fr.wikipedia.org/wiki/Wiki>

¹⁰ in *Documentaliste – Sciences de l'information*, mai 2010, vol. 47, n°2, p. 61.

5 Annexe

5.1 Sites web mentionnés dans le rapport

Livres sonores – offre payante:

www.audible.fr
www.numilog.com/livreaudio.asp
www.livrequiparle.com
www.livraphone.com
www.ecoutezlire.gallimard.fr

Livres sonores – offre gratuite:

www.litteratureaudio.com
www.utopod.ch
www.sheherazade.ch

Presse:

www.rue89.com
www.mediapart.fr
www.swissdox.ch
<http://europresse.com>
www.letempsarchives.ch

Musique:

www.naxos.com

Autoformation:

www.bpi.fr/fr/professionnels/carel/catalogue.html
<http://autoformation.wordpress.com>

Vidéo à la demande (VoD):

www.artevod.com
www.ina.fr

Bibliothèques:

En Suisse alémanique:

Bibliothèque cantonale de Saint-Gall www.sg.ch/home/kultur/kantonsbibliothek.html
Bibliothèque cantonale de Bâle-Campagne www.kbl.ch
Bibliothèque cantonale et municipale de Zoug www.bibliothekzug.ch/de
Bibliothèque municipale de Berthoud www.digitale-bibliothek-burgdorf.ch
Bibliotheksverband Region Luzern www.bvl.ch/index.php

En France:

Bibliothèque du Chesnay www.labibliothequeduchesnay.fr
Médiathèque de Dole
http://www.dole.org/medias/medias.aspx?INSTANCE=exploitation&PORTAL_ID=general_portal.xml
Bibliothèque de Troyes www.mediatheque-agglo-troyes.fr
Bibliothèque de Limoges <http://www.bm-limoges.fr>

En Angleterre:

www.ideastore.co.uk

CAREL: www.bpi.fr/fr/professionnels/carel.html